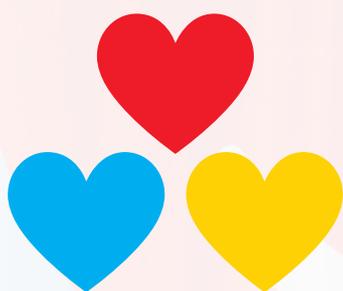


LABEL COMMUNE DONNEUR 2021



Devenez acteur
d'une mission
de santé publique



L'ÉDITO



« AU COEUR DE LA VILLE »

Stéphane Noël,
Directeur de l'EFS
Île-de-France

Le rôle des collectivités est essentiel et prépondérant dans la mobilisation des administrés autour de notre grande cause nationale de santé publique, le don de sang.

Le Label commune donneur permet aux communes de s'inscrire dans une démarche citoyenne en faveur du don de soi, des dons de vie. En participant à ce label, vous entrez dans la grande chaîne de solidarité et devenez ainsi des ambassadeurs du don de sang, aux côtés de l'Etablissement français du sang, des bénévoles et des donneurs.

Votre soutien est essentiel car 80% des dons prélevés en Ile-de-France sont réalisés au plus près des citoyens grâce aux collectes mobiles.

En France, chaque année, 1,7 million de personnes donnent leur sang. Grâce à cette générosité, plus d'1 million de patients sont soignés. Fidéliser les donneurs et développer une politique active de recrutement de nouveaux candidats au don est indispensable pour assurer notre mission de service public.

Les collectivités, les élus et les équipes municipales ont un rôle essentiel à jouer en tant que relais d'information. Prescripteurs auprès du grand public et acteurs de proximité, les collectivités territoriales ont ainsi la possibilité de s'inscrire dans une démarche responsable, d'intérêt général et de santé publique.

Le label « commune donneur », sous la responsabilité de l'EFS Île-de-France et du Comité Régional Fédéré pour le Don de Sang Bénévole de la région Île-de-France, répond à cette démarche.

LES TROIS COEURS DU LABEL COMMUNE DONNEUR

Composé de trois cœurs distincts et complémentaires, le label « Commune Donneur » valorise la collectivité sur trois champs d'actions pour mobiliser les franciliens au don de sang. Chacun des cœurs du label accompagne les objectifs de l'EFS dans sa mission de santé publique. Participez à ce label et saisissez l'opportunité de distinguer votre ville pour son investissement quotidien en faveur du don de sang.



**LE COEUR
COLLECTE**

Ce cœur récompense l'accueil, le confort et l'accessibilité des collectes de sang.



**LE COEUR
COMMUNICATION**

Ce cœur félicite la pédagogie de la commune et l'information des citoyens sur le don de sang.



**LE COEUR
SOUTIEN**

Ce cœur salue l'investissement de la commune pour la promotion du don de sang.

L'ORGANISATION DU LABEL

L'INSCRIPTION*



Je prends connaissance des modalités et du règlement.

Je remplis la fiche d'engagement et la renvoie par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :

EFS Île-de-France
Bureau du label « commune donneur »
Léapark - Bât. A
122-130 rue Marcel Hartmann
94200 Ivry-sur-Seine

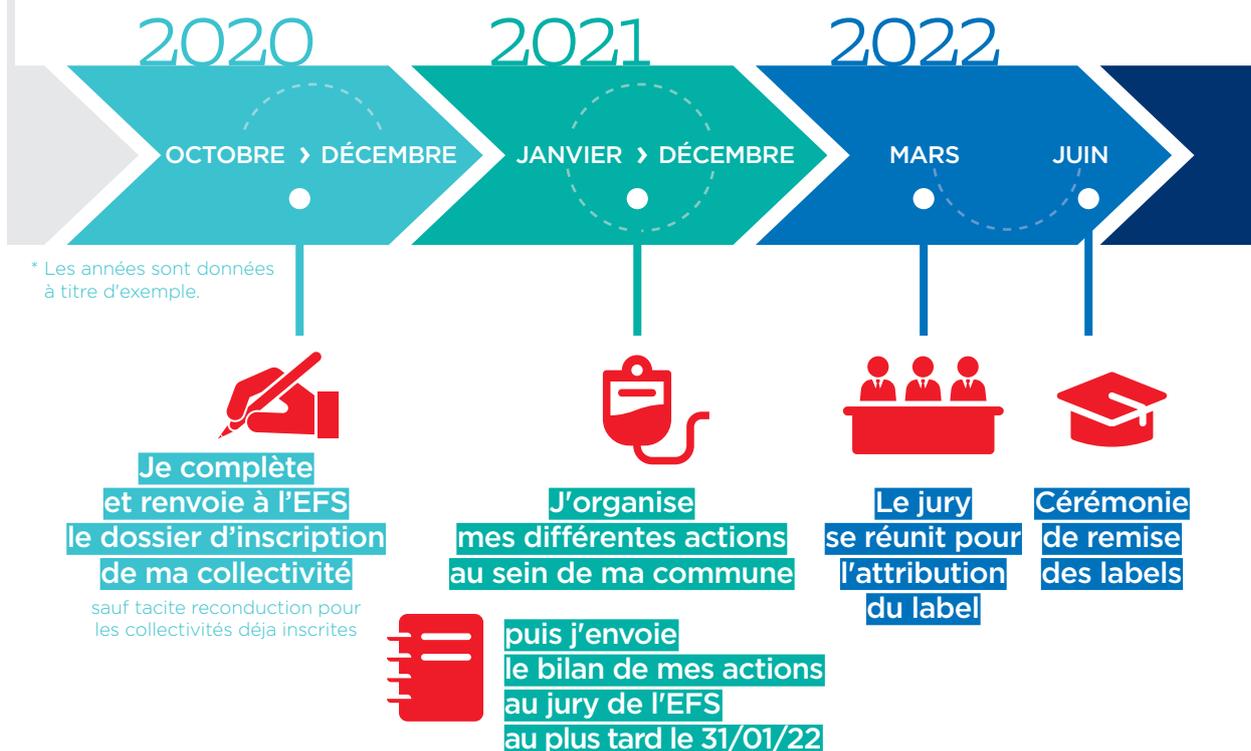
Le document doit être daté, signé et tamponné par le Maire ou le Président de la collectivité.



L'EFS Île-de-France reçoit mon inscription et me contacte en début d'année.

* Tous les documents sont téléchargeables sur efs.sante.fr > Actualités > région IdF > Label commune donneur > Inscriptions.

L'AGENDA*



LES RÉCOMPENSES

Les récompenses seront remises aux collectivités lors du salon annuel organisé par l'AMIF (Association des Maires d'Île-de-France).

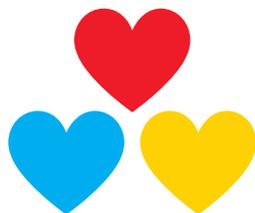
Les collectivités qui auront obtenu 1 ou 2 cœurs du label, se verront remettre le diplôme du label « Commune Donneur ». Celles qui auront rassemblé les 3 cœurs seront récompensées par le trophée du label « Commune Donneur ».



LA BOÎTE À OUTILS

La boîte à outils contient tous les éléments que vous pourrez utiliser après l'obtention du label « commune donneur », pour mettre en avant votre engagement en faveur de notre cause de santé publique. Tous les éléments visuels et leurs conditions d'utilisation vous seront remis par l'EFS Île-de-France sur simple demande.

LE LOGO



Le logo du label pour vos supports de communication (publications, site internet, courriers...).

SIGNATURE DE MAIL



Un visuel de signature de mail ou pour le site internet.

LE PANNEAU D'ENTRÉE DE VILLE



L'EFS Île-de-France fournit la charte graphique pour la conception du panneau. La création, la mise en page, la fabrication et la pose sont à la charge de la collectivité. Vous pourrez faire poser ces panneaux d'entrée de ville que vous ayez obtenu un, deux, ou trois cœurs.

LES CRÉATEURS DU LABEL

L'Établissement français du sang Île-de-France



Créé le 1^{er} Janvier 2000, l'Établissement français du sang (EFS), placé sous la tutelle du Ministère des Solidarités et de la santé, est un établissement public de l'Etat. L'EFS Île-de-France est l'un des 13 établissements régionaux qui le composent. Établissement médical, scientifique et technique, l'EFS a pour vocation première de maintenir l'autosuffisance en produits sanguins labiles sur l'ensemble du territoire. L'EFS Île-de-France intervient sur la région administrative francilienne. Il couvre presque 20% des besoins nationaux en produits sanguins.

efs.sante.fr

Le Comité Régional Fédéré pour le Don de Sang Bénévole de la région Île-de-France



Le Comité Régional est adhérent à la Fédération française pour le don de sang bénévole reconnue d'utilité publique. Il se compose de plus de 80 associations, regroupées en 7 unions départementales, ainsi que d'associations d'entreprises. Près de 600 bénévoles œuvrent aux côtés de l'EFS Île-de-France, et apportent ainsi localement un soutien précieux avant, pendant et après les collectes, toujours dans le but de recruter et fidéliser les donneurs.

ffdsb.org

NOTRE PARTENAIRE



Avec le soutien de l'Association des Maires d'Île-de-France (AMIF)

L'association des Maires d'Île-de-France soutient ce projet depuis sa création en 2009. Une convention de partenariat tripartite a été signée avec l'EFS Île-de-France et le Comité Régional en décembre 2010. Ce partenariat vise à constituer avec les Maires d'Île-de-France un réseau de communication et d'information sur le don de sang, en contribuant de manière visible à l'approvisionnement régional en produits sanguins.

amif.asso.fr



122, 130 rue Marcel Hartmann
94200 Ivry-sur-Seine
Tél. : +33(0)1 43 90 50 00
Fax : +33(0)1 55 93 50 50

efs.sante.fr